

**CONDITIONS D'ADMISSION 2019/2020**  
**MASTER mention TRADUCTION ET INTERPRETATION**  
**Parcours Traducteur Commercial et Juridique**  
**Anglais/Allemand, Espagnol, Italien**

Capacité d'accueil de la mention : 24 places

Capacité d'accueil du parcours : 24 places

Ce parcours du Master LEA est accessible : (admission sur dossier, tests et entretiens)

- Aux étudiant(e)s de LEA de l'université Jean Moulin Lyon3 ou d'une autre université **ayant validé 120 ECTS**
- Aux étudiant(e)s venant d'une autre formation post-baccalauréat compatible (Economie-Gestion, ou autre) **ayant validé l'ensemble de leurs crédits** et ayant étudié l'anglais ainsi qu'une deuxième langue étrangère de même niveau

*Ce master s'adresse plus particulièrement aux étudiants qui peuvent justifier de qualités rédactionnelles, d'une très bonne maîtrise de la langue française, éventuellement de séjours prolongés à l'étranger présentant un intérêt linguistique ou professionnel et d'un solide projet professionnel.*

**INSCRIPTION EN LIGNE : procédure dématérialisée**

Les demandes d'admission en Master se font **en ligne** sur le Portail **e-candidat** du site de l'Université.

**Dépôt des candidatures : du 15 avril au 30 mai 2019**

**Admissibilité : le 5 juin 2019**

**Test et Entretiens en français et en langue étrangère les 13, 14, 15 et 17 juin 2019**

**PIECES A FOURNIR POUR UN DOSSIER D'ADMISSION**

- Relevés de notes du baccalauréat**
- Relevés détaillées de notes des années antérieures**
- Relevé détaillé de notes de l'année en cours**
- Copie du **diplôme de la Licence** ou attestation de réussite ou du titre admis en dispense
- Une **lettre de motivation** indiquant votre projet professionnel (1 page maximum)
- Un **curriculum vitae** détaillé
- Eventuellement, séjour à l'étranger
- Copie d'une pièce d'identité (carte d'identité, passeport, titre de séjour en cours de validité, etc)
- Tous les titres et documents **étrangers** doivent être **traduits en langue française** par un traducteur assermenté.
- Une **attestation du niveau de français niveau C1** est **obligatoire sauf** pour :
  - Les étudiants français
  - Les étudiants titulaires d'un baccalauréat français
  - Les étudiants étrangers venant de pays francophones
  - Les étudiants étrangers ayant déjà obtenu 30 ECTS dans une université française (hors DU)